

## **Contribution de l'entreprise LesFeesCreatives.com à la consultation publique sur la neutralité du Net**

1. Oui d'accord avec la définition et les dimensions du débat.
2. La priorité serait de vérifier et surveiller les malversations, notamment dans la circulation des bases de données.
3. la principale différence est « l'ancienneté » de l'internet américain, ainsi que la facilité aux states de consulter le web. En Europe les structures sont plus rigides, plus de formalités, plus de lenteur administrative, moins de facilités d'accès. Moins de personnes ont accès à internet, donc le débat n'est pas équitable.
4. Oui notamment en tant que e-commerçant, notre catalogue produits, diffusé sur plusieurs plate forme e-commerce, comparateurs de prix et market place ont « canibalisé » notre notoriété, baissant de manière drastique visibilité et chiffre d'affaire.
5. non, aucune règle n'est suivie ni respectée par les canaux de distribution, notamment la mise à jour des bases de données des market place et comparateurs, qui se servent des données clients pour se positionner sur leur mots clés sans crainte de leur faire eux-mêmes concurrence.
6. non une distinction n'est pas nécessaire
7. oui

Contact : [contact@lesfeescreatives.com](mailto:contact@lesfeescreatives.com)